



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 14 décembre 2015 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Gérald Ranger
Mme la conseillère Mylène Loiseau
M. le conseiller Éric Pinard
M. le conseiller Jacques Laberge
M. le conseiller Léon Leclerc

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Walter Letham

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures.

2015-12-210

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.0 Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018
- 3.0 Lecture et adoption du règlement numéro 2015-447 décrétant les taux de taxes pour l'année 2016 et les modalités de paiement
- 4.0 Période de questions sur le budget déposé
- 5.0 Levée de la séance

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

QUE la Ville de Léry :

- Accepte tel quel l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

2015-12-211

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Léry prévoit des recettes égales aux dépenses, le tout réparti comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

RECETTES

Taxes	3 146 275 \$
Paiements tenant lieu de taxes	2 950 \$
Autres recettes de sources locales	229 625 \$
Subvention – Aqueduc et égout – Phase I	657 175 \$
Affectations diverses	147 950 \$
TOTAL DES RECETTES	4 183 975 \$



No de résolution
ou annotation

2015-12-212

DÉPENSES

Administration générale	502 675 \$
Sécurité publique	928 200 \$
Transport	437 550 \$
Hygiène du milieu	1 726 425 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	230 650 \$
Loisirs et culture	104 200 \$
Communauté métropolitaine de Montréal	57 500 \$
Frais de financement	38 775 \$
PTI	158 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 183 975 \$

Il est proposé par Mme la conseillère Mylène Loiseau
Appuyé par M. le conseiller Léon Leclerc

QUE :

- Le budget de l'année financière 2016 soit accepté tel que présenté ci-haut ;
- Le document explicatif du budget 2016 soit publié dans un bulletin spécial qui sera diffusé avec le compte de taxes.

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI) POUR LES ANNÉES 2016-2017-2018

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Léry prévoit un programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018, le tout réparti comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ANNÉES 2016-2017-2018

TITRE	2016 (000 \$)	2017 (000 \$)	2018 (000 \$)	TOTAL (000 \$)
Intersection 132	43	43	0	86
Service incendie – Camion autopompe	40	40	40	120
Voirie – Amélioration et pavage de rues	40	40	50	130
Service incendie – Accessoires	15	20	20	55
Améliorations – Hôtel de ville	10	15	15	40
Améliorations – Parcs	10	10	10	30
TOTAL	58	168	135	461 \$

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

QUE :

- Le programme triennal des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité



2015-12-213

No de résolution
ou annotation

**LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-447 DÉCRÉTANT
LES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2016 ET LES MODALITÉS DE
PAIEMENT**

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement numéro 2015-447 ;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a dûment été donné le 9 novembre 2015 ;

Il est proposé par Mme la conseillère Mylène Loiseau
Appuyé par M. le conseiller Léon Leclerc

QUE la Ville de Léry :

- Adopte le règlement numéro 2015-447 décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2016 ainsi que les modalités de paiement ; ledit règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet à l'ordre du jour.

Les questions portent sur les taux de taxation, le pourcentage moyen d'augmentation, le budget pour divers services (police et matières résiduelles) ainsi que sur le rôle d'évaluation.

2015-12-214

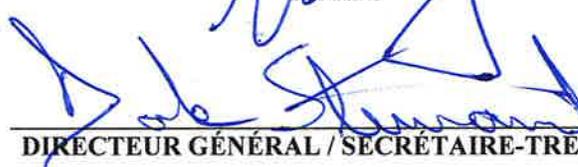
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Laberge, appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau, que la présente séance soit et est levée ; il est 19 h 25.

Adoptée à l'unanimité



MAIRE



DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRESORIER